

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire du BPJEPS Activités Gymniques Acrobatiques sera amené à :

- > **Encadrer des personnes et groupes tout en assurant leur sécurité**, mais également celle des tiers, des pratiques et des lieux.
- > **Mener des actions d'animation** jusqu'au premier niveau de compétition en suivant la mention, des actions d'enseignement dans le cadre de la mention.
- > **Concevoir, gérer et organiser des projets** et actions dans le cadre de la mention.
- > **Communiquer sur les différentes actions** de la structure.
- > **Participer au fonctionnement de la structure** organisatrice des activités gymniques et à l'entretien du matériel.
- > **Mettre en place un projet d'animation** s'inscrivant dans le cadre de la structure.
- > **Gérer un cycle d'apprentissage ou d'animation** dans le cadre de la mention.
- > **Mobiliser les différentes techniques** relatives à la mention pour **mettre en place un cycle d'animation ou d'apprentissage**.

#### Compétences :

- > Encadrer tout public dans un lieu et toute structure
- > Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- > Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités gymniques
- > Mobiliser les techniques de l'option des activités gymniques pour mettre en oeuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option "activités gymniques rythmiques" jusqu'au 1er niveau de compétition fédérale.



### FORMATION

#### Durée

En 1 an : TREMLIN SPORT FORMATION

En 22 mois : AFMS

En alternance sous contrat d'apprentissage.

Durée variable selon le lieu de formation.

#### Dates de démarrage de la formation

Rentrée en septembre

#### Lieux de formation possibles

- > TREMLIN SPORT FORMATION - Voiron (38)
- > AFMS - L'Étrat (42), Lyon (8ème)

#### Coût de formation

Formation financée par les OPCO\*. Gratuite pour les apprentis et les employeurs privé \*Opérateurs de Compétences



### MODALITÉS DE RECRUTEMENT & DÉLAIS D'ACCÈS

- > Test technique d'entrée en formation, pour l'option "activités gymniques acrobatiques" : le candidat réalise un enchaînement d'une durée de 30 secondes maximum avec l'engin au choix parmi les 5 possibles (se renseigner auprès du centre de formation pour connaître les engins possibles).
- > Disposer d'un employeur.

**DÉLAIS D'ACCÈS :** les différentes étapes du recrutement mentionnées ci-dessus se réalisent entre le mois de janvier/ février et la date d'entrée en formation.  
Le recrutement s'organise à partir du mois de janvier/ février par le dépôt d'un dossier d'inscription aux TEP auprès de l'une de nos structures de formation partenaires.



### PRÉ-REQUIS

- > Être âgé de 18 ans minimum et de 29 ans révolus\* à la signature du contrat d'apprentissage
- > Être titulaire du PSC1 (ou AFPS, ou SST en cours de validité, ou PSE 1 en cours de validité, ou PSE 2 en cours de validité, ou AFGSU 1 ou 2 en cours de validité)
- > Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique des "Activités gymniques" datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation.

\*Pas de condition d'âge maximum pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé ou de dérogations spécifiques.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).



### DÉBOUCHÉS

#### Poursuite d'études

- > BP JEPS Activités Physique pour Tous (niveau BAC)
- > BP JEPS Activités de la Forme (niveau BAC)
- > DE JEPS Développement Projets Territoires et Réseaux (niveau BAC+2)
- > Etc...

#### Emplois accessibles

- > **Divers secteurs :** collectivités locales, association, club sportif, une entreprise...
- > **Postes :** animateur, éducateur sportif, coach, entraîneur...

#### Équivalences / Passerelles

Nous contacter pour étudier les éventuelles équivalences ou passerelles possible.



### ACCESSIBILITÉ AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez notre référente H+ :

Virginie PREVOST : [referent-handicap@ifa.asso.fr](mailto:referent-handicap@ifa.asso.fr)

# BP JEPS

## Activités Gymniques Acrobatiques

Niveau BAC (Niveau 4) · Code RNCP 37190

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & MÉTHODES MOBILISÉES

Le parcours de formation diplômant se déroule en présentiel au sein de nos Unités de Formation en Apprentissage et au sein de structures employeurs (Club, associations, collectivités...) avec un principe d'alternance entre théorie et pratique. Certains des modules peuvent être également dispensés en distanciel.

Différentes modalités pédagogiques peuvent être mise en oeuvre :

- Des apports théoriques
- Des apports pratiques
- Une mise en pratique de projets
- Des travaux individuels et collectifs

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le BP JEPS Activités Gymniques Acrobatiques est préparé en 4 Unités Capitabilisables (UC mentionnées ci-dessus).

L'acquisition de ces compétences sera évaluée au travers de différentes situations de certification qui auront lieu en centre de formation ou au sein de l'entreprise :

- > UC1 et UC2 : Rédaction d'un dossier relatif à la conception d'un projet d'animation, présentation orale suivie d'un entretien avec le jury,
- > UC3 : Rédaction d'un document de 2 cycles de 2 activités gymniques, suivi de l'animation d'une séance puis de l'entretien avec un jury,
- > UC4 : Rédaction d'un dossier suivi d'un entretien avec un jury.

<https://www.francecompetences.fr/recherche/mcp/37190/>